



Règlement du Conseil de la Ville
de Richmond

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
VILLE DE RICHMOND**

L'assemblée extraordinaire du conseil de la Ville de Richmond a eu lieu par visioconférence, le lundi 17 mai 2021 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Gérard Tremblay, les conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier, les conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster et Charles Mallette et le directeur général Rémi-Mario Mayette. Le directeur général adjoint, Alexis Grondin-Landry, est absent.

RÈGLEMENT NUMÉRO 291

**DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 460 000 \$ ET UNE DÉPENSE DE 2 461 350 \$
AUX FINS DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE ET DES INFRASTRUCTURES
DE LA 6^e AVENUE ET DE LA RUE DU CENTRE**

ATTENDU QUE la Ville a l'intention de faire exécuter des travaux de réfection complète des infrastructures de la 6^e Avenue et de la rue du Centre;

ATTENDU QUE le conseil ne dispose pas des sommes suffisantes pour faire exécuter tous les travaux décrits au présent règlement, de sorte qu'il y a lieu d'autoriser un emprunt pour en acquitter les coûts;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 mai 2021;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé et expliqué aux élus lors de la séance du conseil tenue le 3 mai 2021;

ATTENDU QUE le présent règlement rencontre les exigences du 3^e alinéa de l'article 556 de la Loi des cités et villes, à savoir que ce règlement ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec a confirmé une aide financière maximale de 1 285 860 \$ pour la réalisation du projet;

Le conseil de la Ville de Richmond décrète ce qui suit:

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à faire exécuter des travaux de réfection complète des infrastructures de la 6^e Avenue et de la rue du Centre incluant les coûts et les frais, les taxes nettes, les frais de surveillance de chantier, d'analyses de laboratoire pour les matériaux ainsi qu'une contingence générale, tel qu'il appert comme annexe « A » préparé par le directeur général en date du 30 avril 2021, le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu à l'annexe « B », la lettre de confirmation de l'aide financière du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à l'annexe « C » et la lettre du ministre des Transports confirmant une aide financière pour la



Règlement du Conseil de la Ville de Richmond

mise en place d'une piste bidirectionnelle sur la 6^e Avenue à l'annexe « D », faisant partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 461 350 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 460 000 \$ sur une période de 25 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées, relatives aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé, en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À RICHMOND (QUÉBEC) Ce 17^e jour de mai 2021.


MAIRE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECÉTAIRE-TRÉSORIER**



Règlement du Conseil de la Ville
de Richmond

Je, Rémi-Mario Mayette, directeur général et secrétaire-trésorier de la ville de Richmond, certifie, par la présente, que le présent règlement est une vraie copie de l'original passé à la date ci-haut mentionnée. L'original étant gardé au Bureau de la ville.


Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier



No de résolution

Règlement du Conseil de la Ville
de Richmond

ANNEXE A

ESTIMATION DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES À LA SOUMISSION

Coût directs

Inspection des regards, relevé des lieux, étude d'avant-projet	10 050 \$
Préparation des devis, inspection par caméra, devis piste cyclable	18 016 \$
Inspections de conduites	5 707 \$
Préparation des devis d'appel d'offres pour les travaux	98 564 \$
Étude géotechnique et évaluation environnementale	18 349 \$
Sous-total	<u>150 686 \$</u>
Taxes nettes (4.9875%)	7 515 \$
Total	<u>158 201 \$</u>

Rémi-Mario Mayette
directeur général
le 10 mai 2021

ANNEXE B

BORDEREAU DE SOUMISSION

Bordereau de soumission



Ville de Richmond
Réfection de la 6^e Avenue et de la rue du Centre

Addenda 03

Bordereau de prix

2021-04-23
20-1079

Articles	Description du travail	Montant total
	RÉSUMÉ DES TRAVAUX	
1 -	6 ^e Avenue	1 352 182,60 \$
2 -	Rue du Centre	604 877,34 \$
3 -	Piste cyclable	89 649,19 \$
4 -	Trottoir et engazonnement	147 027,95 \$
	Sous-total :	2 193 737,08 \$
	TPS 5% :	109 686,85 \$
	TVQ 9,975% :	218 825,27 \$
	GRAND-TOTAL :	2 522 249,20 \$

Signature de l'Entrepreneur : *Marie O'Shady*

Nom de l'Entrepreneur : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

No d'enregistrement T.P.S. : 833181035

No d'enregistrement T.V.Q. : 1220725100

No d'entreprise du Québec (NEQ) : 1169491884

Initiales: *MOB*

Page B1 de B9

MOB
BM

Ville de Richmond
Réfection de la 6e Avenue et de la rue du Centre

Bordereau de prix

2021-04-23
20-1079

Addenda 03

DESCRIPTION DU TRAVAIL		UNITÉ	QTÉ ESTIMÉE (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A x B
1 - 6e Avenue					
1,0	EAU POTABLE				
1,1	Enlèvement ou désaffectation de la conduite d'eau potable existante	forfait	1	5 166,18 \$	5 166,18 \$
1,2	Alimentation temporaire en eau potable, incluant protection incendie	forfait	1	28 220,45 \$	28 220,45 \$
1,3	Raccordement à l'existant	unité	4	2 374,22 \$	9 496,88 \$
1,4	Conduite d'eau potable de 150 mm Ø PVC DR-18	m.lin.	415	186,88 \$	77 472,20 \$
1,5	Conduite d'eau potable de 300 mm Ø PVC DR-18	m.lin.	18	353,27 \$	6 358,86 \$
1,6	Vanne 150 mm Ø	unité	5	2 939,69 \$	14 698,45 \$
1,7	Vanne 300 mm Ø	unité	1	5 403,62 \$	5 403,62 \$
1,8	Vanne 300 mm Ø installer sous pression	unité	1	26 546,49 \$	26 546,49 \$
1,9	Poteau d'incendie, incluant vanne 150 mm Ø	unité	4	8 821,06 \$	35 284,24 \$
1,10	Isolation de conduite HI-60 50 mm épais	m.ca.	40	36,27 \$	1 450,80 \$
1,11	Provision pour isolation de conduite HI-60 50 mm épais	m.ca.	60	1,00 \$	60,00 \$
1,12	Branchements de service eau potable 19 mm Ø	unité	14	1 120,97 \$	15 693,58 \$
1,13	Branchements de service eau potable 25 mm Ø	unité	5	1 228,24 \$	6 141,20 \$
1,14	Branchements de service eau potable 38 mm Ø	unité	5	1 780,09 \$	8 900,45 \$
1,15	Branchements de service eau potable 50 mm Ø	unité	2	2 285,64 \$	4 571,28 \$
1,16	Provision pour branchement de service eau potable 19 mm Ø (tranchée séparée)	unité	2	1 430,16 \$	2 860,32 \$
1,17	Nettoyage, désinfection et essais	m.lin.	423	9,07 \$	3 836,61 \$
SOUS-TOTAL 1,0 :					252 161,61 \$
2,0	ÉGOUT PLUVIAL				
2,1	Enlèvement ou désaffectation du réseau d'égout pluvial existant	forfait	1	1 216,63 \$	1 216,63 \$
2,2	Raccordement à l'existant	unité	2	3 703,64 \$	7 407,28 \$
2,3	Conduite d'égout pluvial de 525 mm Ø PVC DR-35 ou TBA Classe IV	m.lin.	288	210,81 \$	60 713,28 \$
2,4	Conduite d'égout pluvial de 600 mm Ø PVC DR-35 ou TBA Classe IV	m.lin.	7	293,12 \$	2 051,84 \$
2,5	Conduite d'égout pluvial de 750 mm Ø PVC DR-35 ou TBA Classe IV	m.lin.	98	318,88 \$	31 250,24 \$
2,6	Conduite d'égout pluvial de 900 mm Ø PVC DR-35 ou TBA Classe IV	m.lin.	8	554,72 \$	4 437,76 \$
2,7	Puisard de béton 600 mm Ø, incluant conduite de raccordement	unité	-17	3 101,71 \$	52 729,07 \$
2,8	Regard d'égout pluvial 900 mm Ø	unité	3	4 488,98 \$	13 466,94 \$
2,9	Regard d'égout pluvial 1200 mm Ø	unité	1	5 601,36 \$	5 601,36 \$
2,10	Regard d'égout pluvial 2100 mm Ø	unité	1	10 082,74 \$	10 082,74 \$
2,11	Isolation de conduite HI-60 100 mm épais	m.ca.	60	65,04 \$	3 902,40 \$
2,12	Isolation de conduite HI-60 200 mm épais	m.ca.	120	107,19 \$	12 862,80 \$
2,13	Provision pour isolation de conduite HI-60 50 mm épais	m.ca.	200	1,00 \$	200,00 \$
2,14	Branchements de service égout pluvial 150 mm Ø PVC DR-28	unité	26	983,87 \$	25 580,62 \$
2,15	Provision pour branchement de service égout pluvial 150 mm Ø PVC DR-28 (Tranchée séparée)	unité	3	1 313,10 \$	3 939,30 \$
2,16	Provision pour raccordement de drain ou de conduite privée	unité	1	313,19 \$	313,19 \$
2,17	Nettoyage, essai d'ovalisation (5%) et inspection télévisée sur conduites et regards à la réception provisoire	m.lin.	401	8,03 \$	3 220,03 \$
2,18	Nettoyage et essai d'ovalisation (7,5%) et inspection télévisée sur conduites et regards à la réception finale	m.lin.	401	8,17 \$	3 276,17 \$
SOUS-TOTAL 2,0 :					242 251,65 \$

Initiales: KCS

[Signature]
BM

DESCRIPTION DU TRAVAIL		UNITÉ	QTÉ ESTIMÉE (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A x B
3,0	ÉGOUT SANITAIRE				
3,1	Enlèvement ou désaffectation du réseau d'égout sanitaire existant	forfait	1	11 518,55 \$	11 518,55 \$
3,2	Raccordement à l'existant	unité	3	1 842,84 \$	5 528,52 \$
3,3	Conduite d'égout sanitaire de 250 mm Ø PVC DR-35	m.lin.	92	216,57 \$	19 924,44 \$
3,4	Conduite d'égout sanitaire de 300 mm Ø PVC DR-35	m.lin.	313	212,15 \$	66 402,95 \$
3,5	Conduite d'égout sanitaire de 450 mm Ø PVC DR-35	m.lin.	8	374,84 \$	2 998,72 \$
3,6	Regard d'égout sanitaire 900 mm Ø	unité	4	4 537,14 \$	18 148,56 \$
3,7	Regard d'égout sanitaire 1200 mm Ø	unité	1	5 122,09 \$	5 122,09 \$
3,8	Branchements de service égout sanitaire 125 mm Ø PVC DR-28	unité	26	1 337,73 \$	34 780,98 \$
3,9	Provision pour branchement de service égout sanitaire 125 mm Ø PVC DR-28 (Tranchée séparée)	unité	2	1 618,41 \$	3 236,82 \$
3,10	Nettoyage, essais d'étanchéité, essai d'ovalisation (5%) et inspection télévisée sur conduites et regards à la réception provisoire	m.lin.	413	13,90 \$	5 740,70 \$
3,11	Nettoyage et essai d'ovalisation (7,5%) et inspection télévisée sur conduites et regards à la réception finale	m.lin.	413	8,90 \$	3 675,70 \$
SOUS-TOTAL 3,0 :					177 078,03 \$
4,0	TRAVAUX DE VOIRIE				
4,1	Enlèvement et disposition du pavage existant	forfait	1	15 436,29 \$	15 436,29 \$
4,2	Enlèvement et disposition des trottoirs de béton existants	forfait	1	7 186,00 \$	7 186,00 \$
4,3	Préparation de l'infrastructure	m.carré	4 200	12,22 \$	51 324,00 \$
4,4	Provision pour surexcavation sous l'infrastructure et mise en place de matériau d'emprunt classe B	tonne	400	10,67 \$	4 268,00 \$
4,5	Drain de fondation 150mm Ø	m.lin.	760	53,77 \$	40 865,20 \$
4,6	Sous-fondation, MG-112, 300 mm épais.	m.carré	4 200	10,32 \$	43 344,00 \$
4,7	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm épais.	m.carré	4 200	10,05 \$	42 210,00 \$
4,8	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm épais.	m.carré	4 200	6,31 \$	26 502,00 \$
SOUS-TOTAL 4,0 :					231 135,49 \$
5,0	TRAVAUX DE PAVAGE				
5,1	Pavage couche de base 60mm de ESG-14	m.carré	4 200	22,10 \$	92 820,00 \$
5,2	Pavage couche de surface, 40 mm de ESG-10.	m.carré	4 200	14,34 \$	60 228,00 \$
5,3	Marquage de la chaussée	forfait	1	2 472,73 \$	2 472,73 \$
SOUS-TOTAL 5,0 :					155 520,73 \$

Initiales: KOS

PM

DESCRIPTION DU TRAVAIL		UNITÉ	QTÉ ESTIMÉE (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A x B
6,0	TRAVAUX DE RÉFECTION				
6,1	Bordures de béton	m.lin.	770	59,59 \$	45 884,30 \$
6,2	Réfection d'entrées de cour ou trottoirs privés				
6,2,1	- En béton bitumineux	m.carré	650	67,08 \$	43 602,00 \$
6,2,2	- En gravier	m.carré	300	22,44 \$	6 732,00 \$
6,2,3	- En béton	m.carré	35	1,00 \$	35,00 \$
6,2,4	- En Pavé-uni	m.carré	30	1,00 \$	30,00 \$
6,2,5	- En pierres plates naturelles	m.carré	15	144,65 \$	2 169,75 \$
6,3	Réfection de murets privés				
6,3,1	- En béton	m.lin.	5	435,14 \$	2 175,70 \$
6,3,2	- En blocs imbriqués	m.lin.	6	287,87 \$	1 727,22 \$
6,4	Réfection de bordures privées				
6,4,1	- En béton bitumineux	m.lin.	20	1,00 \$	20,00 \$
6,5	Réfection d'aménagement paysager privé (plantes, vivaces, arbustes, paillis, etc.)	m.carré	20	230,29 \$	4 605,80 \$
6,6	Réfection du site des travaux	forfait	1	4 433,07 \$	4 433,07 \$
SOUS-TOTAL 6,0 :					111 414,84 \$
7,0	DIVERS				
7,1	Protection des arbres	forfait	1	898,13 \$	898,13 \$
7,2	Implantation des ouvrages	forfait	1	1 149,32 \$	1 149,32 \$
7,3	Localisation et protection des utilités publiques (Énergir, Bell, Hydro-Québec, etc.)	forfait	1	1,00 \$	1,00 \$
7,4	Gestion hors site des sols contaminés; plage A-B	m.cube	500	71,84 \$	35 920,00 \$
7,5	Gestion hors site des sols contaminés; plage B-C	m.cube	1 600	68,23 \$	109 168,00 \$
7,6	Provision pour excavation 1ère classe	m.lin.	50	139,77 \$	6 988,50 \$
7,7	Signalisation et maintien de la circulation	forfait	1	19 563,07 \$	19 563,07 \$
7,8	Relevé d'arpentage (plans TQC)	forfait	1	574,66 \$	574,66 \$
7,9	Inspection des lieux par vidéo	forfait	1	1,00 \$	1,00 \$
7,10	Fouille exploratoire	forfait	2	1 536,06 \$	3 072,12 \$
7,11	Bureau de chantier	forfait	1	3 454,35 \$	3 454,35 \$
7,12	Entreposage temporaire des sols contaminés incluant mesures environnementales requises	m.cube	10	183,01 \$	1 830,10 \$
SOUS-TOTAL 7,0 :					182 620,26 \$
SOUS-TOTAL DE 1,0 À 7,0 :					1 352 182,60 \$

Initiales: KOB

Page B4 de B9



 PN

Ville de Richmond
Réfection de la 6e Avenue et de la rue du Centre

Bordereau de prix

Addenda 03

2021-04-23
20-1079

DESCRIPTION DU TRAVAIL		UNITÉ	QTÉ ESTIMÉE (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A x B
2 - Rue du Centre					
1,0	EAU POTABLE				
1,1	Enlèvement ou désaffectation de la conduite d'eau potable existante	forfait	1	5 223,74 \$	5 223,74 \$
1,2	Alimentation temporaire en eau potable, incluant protection incendie	forfait	1	15 111,84 \$	15 111,84 \$
1,3	Raccordement à l'existant	unité	4	2 093,95 \$	8 375,80 \$
1,4	Conduite d'eau potable de 150 mm Ø PVC DR-18	m.lin.	255	196,57 \$	50 125,35 \$
1,5	Vanne 150 mm Ø	unité	10	2 384,41 \$	23 844,10 \$
1,6	Poteau d'incendie, incluant vanne 150 mm Ø	unité	3	8 821,07 \$	26 463,21 \$
1,7	Provision pour isolation de conduite HI-60 50 mm épais	m.ca.	50	36,34 \$	1 817,00 \$
1,8	Branchements de service eau potable 19 mm Ø	unité	4	1 049,10 \$	4 196,40 \$
1,9	Branchements de service eau potable 25 mm Ø	unité	1	1 158,54 \$	1 158,54 \$
1,10	Branchements de service eau potable 50 mm Ø	unité	2	2 211,59 \$	4 423,18 \$
1,11	Branchements de service eau potable 150 mm Ø	unité	1	5 663,99 \$	5 663,99 \$
1,12	Provision pour branchement de service eau potable 19 mm Ø (Tranchée séparée)	unité	1	1 430,16 \$	1 430,16 \$
1,13	Nettoyage, désinfection et essais	m.lin.	255	11,26 \$	2 871,30 \$
SOUS-TOTAL 1,0 :					150 704,61 \$
2,0	ÉGOUT PLUVIAL				
2,1	Enlèvement ou désaffectation du réseau d'égout pluvial existant	forfait	1	711,94 \$	711,94 \$
2,2	Raccordement à l'existant	unité	2	2 832,46 \$	5 664,92 \$
2,3	Conduite d'égout pluvial de 375 mm Ø PVC DR-35 ou TBA Classe IV	m.lin.	86	189,96 \$	16 336,56 \$
2,4	Conduite d'égout pluvial de 450 mm Ø PVC DR-35 ou TBA Classe IV	m.lin.	98	188,56 \$	18 478,88 \$
2,5	Conduite d'égout pluvial de 600 mm Ø PVC DR-35 ou TBA Classe IV	m.lin.	8	289,27 \$	2 314,16 \$
2,6	Puisard de béton 600 mm Ø, incluant conduite de raccordement	unité	9	3 088,90 \$	27 800,10 \$
2,7	Regard d'égout pluvial 900 mm Ø	unité	2	4 488,97 \$	8 977,94 \$
2,8	Regard d'égout pluvial 1200 mm Ø	unité	2	5 601,36 \$	11 202,72 \$
2,9	Branchements de service égout pluvial 150 mm Ø PVC DR-28	unité	7	911,69 \$	6 381,83 \$
2,10	Provision pour branchement de service égout pluvial 150 mm Ø PVC DR-28 (Tranchée séparée)	unité	2	1 313,10 \$	2 626,20 \$
2,11	Provision pour raccordement de drain ou de conduite privée	unité	2	313,19 \$	626,38 \$
2,12	Nettoyage, essai d'ovalisation (5%) et inspection télévisée sur conduites et regards à la réception provisoire	m.lin.	192	8,76 \$	1 681,92 \$
2,13	Nettoyage et essai d'ovalisation (7,5%) et inspection télévisée sur conduites et regards à la réception finale	m.lin.	192	8,90 \$	1 708,80 \$
SOUS-TOTAL 2,0 :					104 512,35 \$

Initiales: Kob.
Page B5 de B9

[Signature]
BM

DESCRIPTION DU TRAVAIL		UNITÉ	QTÉ ESTIMÉE (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A x B
3,0	ÉGOUT SANITAIRE				
3,1	Enlèvement ou désaffectation du réseau d'égout sanitaire existant	forfait	1	5 402,33 \$	5 402,33 \$
3,2	Raccordement à l'existant	unité	4	1 605,21 \$	6 420,84 \$
3,3	Conduite d'égout sanitaire de 300 mm Ø PVC DR-35	m.lin.	176	212,94 \$	37 477,44 \$
3,4	Conduite d'égout sanitaire de 375 mm Ø PVC DR-35	m.lin.	9	410,89 \$	3 698,01 \$
3,5	Regard d'égout sanitaire 900 mm Ø	unité	4	4 537,14 \$	18 148,56 \$
3,6	Branchements de service égout sanitaire 125 mm Ø PVC DR-28	unité	7	1 306,30 \$	9 144,10 \$
3,7	Provision pour branchement de service égout sanitaire 125 mm Ø PVC DR-28 (Tranchée séparée)	unité	2	1 653,80 \$	3 307,60 \$
3,8	Nettoyage, essais d'étanchéité, essai d'ovalisation (5%) et inspection télévisée sur conduites et regards à la réception provisoire	m.lin.	185	14,95 \$	2 765,75 \$
3,9	Nettoyage et essai d'ovalisation (7,5%) et inspection télévisée sur conduites et regards à la réception finale	m.lin.	185	9,72 \$	1 798,20 \$
SOUS-TOTAL 3,0 :					88 162,83 \$
4,0	TRAVAUX DE VOIRIE				
4,1	Enlèvement et disposition du pavage existant	forfait	1	8 139,13 \$	8 139,13 \$
4,2	Enlèvement et disposition des trottoirs de béton existants	forfait	1	2 747,41 \$	2 747,41 \$
4,3	Préparation de l'infrastructure	m.carré	2 400	6,47 \$	15 528,00 \$
4,4	Provision pour surexcavation sous l'infrastructure et mise en place de matériau d'emprunt classe B	tonne	100	10,67 \$	1 067,00 \$
4,5	Drain de fondation 150mm Ø incluant membrane et pierre nette	m.lin.	425	48,88 \$	20 774,00 \$
4,6	Sous-fondation, MG-112, 300 mm épais.	m.carré	2 400	10,94 \$	26 256,00 \$
4,7	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm épais.	m.carré	2 400	10,53 \$	25 272,00 \$
4,8	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm épais.	m.carré	2 400	6,43 \$	15 432,00 \$
SOUS-TOTAL 4,0 :					115 215,54 \$

Initiales: KOB

Page B6 de B9



 B2

DESCRIPTION DU TRAVAIL		UNITÉ	QTÉ ESTIMÉE (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A x B
5,0	TRAVAUX DE PAVAGE				
5,1	Pavage couche de base 60mm de ESG-14	m.carré	2 400	22,23 \$	53 352,00 \$
5,2	Pavage couche de surface, 40 mm de ESG-10.	m.carré	2 400	15,61 \$	37 464,00 \$
5,3	Marquage de la chaussée	forfait	1	1 675,36 \$	1 675,36 \$
SOUS-TOTAL 5,0 :					92 491,36 \$
6,0	TRAVAUX DE RÉFECTION				
6,1	Bordures de béton	m.lin.	180	59,59 \$	10 726,20 \$
6,2	Réfection d'entrées de cour ou trottoirs privés				
6,2,1	- En béton bitumineux	m.carré	125	101,49 \$	12 686,25 \$
6,2,2	- En gravier	m.carré	40	22,85 \$	914,00 \$
6,2,3	- En béton	m.carré	50	1,00 \$	50,00 \$
6,3	Réfection de bordures privées				
6,3,1	- En béton bitumineux	m.lin.	25	1,00 \$	25,00 \$
6,4	Réfection du site des travaux	forfait	1	3 224,05 \$	3 224,05 \$
SOUS-TOTAL 6,0 :					27 625,50 \$
7,0	DIVERS				
7,1	Protection des arbres	forfait	1	898,13 \$	898,13 \$
7,2	Implantation des ouvrages	forfait	1	1 149,32 \$	1 149,32 \$
7,3	Localisation et protection des utilités publiques (Énergir, Bell, Hydro-Québec, etc.)	forfait	1	1,00 \$	1,00 \$
7,4	Provision pour excavation 1ère classe	m.lin.	5	1,00 \$	5,00 \$
7,5	Signalisation et maintien de la circulation	forfait	1	19 563,07 \$	19 563,07 \$
7,6	Relevé d'arpentage (plans TQC)	forfait	1	574,66 \$	574,66 \$
7,7	Inspection des lieux par vidéo	forfait	1	1,00 \$	1,00 \$
7,8	Fouille exploratoire	forfait	1	1 382,22 \$	1 382,22 \$
7,9	Bureau de chantier	forfait	1	2 590,75 \$	2 590,75 \$
SOUS-TOTAL 7,0 :					26 165,15 \$
SOUS-TOTAL DE 1,0 À 7,0 :					604 877,34 \$




Ville de Richmond
 Réfection de la 6e Avenue et de la rue du Centre

Bordereau de prix

 2021-04-23
 20-1079

Addenda 03

DESCRIPTION DU TRAVAIL		UNITÉ	QTÉ ESTIMÉE (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ C = A x B
3 - Piste cyclable					
1,0	TRAVAUX DE VOIRIE				
1,1	Préparation de l'infrastructure	m.carré	1 450	1,69 \$	2 450,50 \$
1,2	Provision pour surexcavation sous l'infrastructure et mise en place de matériau d'emprunt classe B	tonne	50	1,00 \$	50,00 \$
1,3	Drain de fondation 150mm Ø, incluant membrane pour la pierre nette	m.ln.	370	60,00 \$	22 200,00 \$
1,4	Fondation supérieure, MG-20, 300 mm épais.	m.carré	1 450	17,69 \$	25 650,50 \$
SOUS-TOTAL 1,0 :					50 351,00 \$
2,0	TRAVAUX DE PAVAGE				
2,1	Pavage couche de surface, 55 mm de ESG-10.	m.carré	1 450	25,46 \$	36 917,00 \$
2,2	Marquage de la chaussée	forfait	1	2 380,04 \$	2 380,04 \$
SOUS-TOTAL 2,0 :					39 297,04 \$
3,0	TRAVAUX DE RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER				
3,1	Réfection du site des travaux	forfait	1	1,15 \$	1,15 \$
SOUS-TOTAL 3,0 :					1,15 \$
SOUS-TOTAL DE 1,0 A 3,0 :					89 649,19 \$

 Initiales: MOB
 Page B8 de B9



Ville de Richmond
Réfection de la 6e Avenue et de la rue du Centre

Bordereau de prix

Addenda 03

2021-04-23
20-1079

DESCRIPTION DU TRAVAIL		UNITÉ	QTÉ ESTIMÉE (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL CALCULÉ. C = A x B
4 - Travaux divers					
1,0	TRAVAUX SUR LA 6^E AVENUE				
1,1	Trottoirs de béton	m.lin.	30	222,09 \$	6 662,70 \$
1,2	Engazonnement par plaques P-1, incluant 100 mm de terre végétale	m.carré	2 150	14,10 \$	30 315,00 \$
1,3	Lit de plantation pour arbres et arbustes, incluant 550 mm de terre végétale	m.carré	1 000	46,06 \$	46 060,00 \$
SOUS-TOTAL 1,0 :					83 037,70 \$
2,0	TRAVAUX SUR LA RUE DU CENTRE				
2,1	Trottoirs de béton	m.lin.	225	222,09 \$	49 970,25 \$
2,2	Engazonnement par plaques P-1, incluant 100 mm de terre végétale	m.carré	1 000	14,02 \$	14 020,00 \$
SOUS-TOTAL 2,0 :					63 990,25 \$
SOUS-TOTAL DE 1,0 À 2,0 :					147 027,95 \$

Initiales: Mob
Page B9 de B9

[Handwritten signature]
[Handwritten initials]

ANNEXE C

LETTRÉ DE CONFIRMATION DE L'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION



Gouvernement du Québec
La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
La ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Québec, le 19 mai 2020

Monsieur Bertrand Ménard
Maire
Ville de Richmond
745, rue Gouin
Richmond (Québec) J0B 2H0

Monsieur le Maire,

Je vous informe que les travaux de renouvellement de conduites mentionnés en annexe sont admissibles à une aide financière de 1 285 860 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 1 607 326 \$ dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau. L'aide financière provenant du gouvernement du Québec sera de 642 930 \$.

Le gouvernement du Canada nous a informés que ces travaux faisaient l'objet d'exigences en matière d'évaluation environnementale et de consultation des peuples autochtones. Infrastructure Canada informera prochainement la Ville de ces exigences. Ainsi, si les activités de construction ou les travaux préparatoires sur les lieux débutaient avant qu'Infrastructure Canada n'ait confirmé que ces exigences avaient été satisfaites, le gouvernement du Canada pourrait ne pas verser sa contribution aux travaux.

Un protocole d'entente vous sera transmis lorsque les exigences fédérales auront été satisfaites. Ce protocole précisera les travaux admissibles à l'aide financière ainsi que les modalités de versement de cette dernière. Je vous rappelle par ailleurs l'obligation de respecter les règles d'octroi de contrats.

En ce qui a trait à l'annonce publique, elle sera faite ultérieurement par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada en concertation avec la Ville.

...2

Québec
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamh.gouv.qc.ca
www.mamh.gouv.qc.ca

Montréal
800, rue du Square-Victoria
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-2622
Télécopieur : 514 873-2620

La réalisation de ces travaux contribuera à l'atteinte des objectifs du programme consistant à améliorer les infrastructures, la qualité de l'environnement et la qualité de vie des citoyens.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction générale des infrastructures à l'adresse fimeau@mamh.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



ANDRÉE LAFOREST



**ANNEXE
FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU**

Organisme requérant Richmond
Désignation Ville
Circ. élect. féd. Richmond-Arthabaska
Circ. élect. prov. Richmond
MRC AR420 Le Val-Saint-François

Programme FIMEAU-1.1
Titre du projet Renouvellement de conduites

No Dossier 2027245
No organisme 42098

1. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Localisation du tronçon	Ext. périm.	Type de trav.	Date début travaux	Type de conduites	Diam. existant (mm)	Ti. complexes	Pr. cathodiques	Trottoir(s)	Bordure(s)	Conjoint MTA	Longueur du tronçon (m)	Aide finan. recomm. (\$)
No tronçon : TI-119-1 Entre la rue Gouin et la 7e Avenue Nord	<input type="checkbox"/>	Rempl.	2021-06-01	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		2	<input type="checkbox"/>	167	369 070
				Eaux usées <input type="checkbox"/>	250							
				Séparation égout	<input checked="" type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales	375							
				Voirie pleine largeur	<input checked="" type="checkbox"/>							
No tronçon : TI-119-2 Entre la rue Gouin et la 7e Avenue Nord	<input type="checkbox"/>	Rempl.	2021-06-01	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		2	<input type="checkbox"/>	51	61 710
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input checked="" type="checkbox"/>							
No tronçon : TI-127-1 Entre la rue Craig et la rue du Centre	<input type="checkbox"/>	Rempl.	2021-06-01	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		2	<input type="checkbox"/>	190	419 900
				Eaux usées <input type="checkbox"/>	250							
				Séparation égout	<input checked="" type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales	375							
				Voirie pleine largeur	<input checked="" type="checkbox"/>							
No tronçon : TI-127-2 Entre la rue Craig et la rue du Centre	<input type="checkbox"/>	Rempl.	2021-06-01	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		2	<input type="checkbox"/>	18	21 780
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input checked="" type="checkbox"/>							
No tronçon : TI-128-1 Entre la rue du Centre et la rue Adam Est	<input type="checkbox"/>	Rempl.	2021-06-01	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		2	<input type="checkbox"/>	180	397 800
				Eaux usées <input type="checkbox"/>	250							
				Séparation égout	<input checked="" type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales	375							
				Voirie pleine largeur	<input checked="" type="checkbox"/>							
No tronçon : TI-128-2 Entre la rue du Centre et la rue Adam Est	<input type="checkbox"/>	Rempl.	2021-06-01	Eau potable		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		2	<input type="checkbox"/>	8	15 600
				Eaux usées <input type="checkbox"/>	250							
				Séparation égout	<input checked="" type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales	375							
				Voirie pleine largeur	<input checked="" type="checkbox"/>							
											Long. totale recommandée (m)	614
											Aide totale recommandée (\$)	1 285 860 \$

**ANNEXE
FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU**

2. COÛT MAXIMAL ADMISSIBLE ET AIDE FINANCIÈRE

Coût maximal admissible (CMA) 1 607 326,00 \$

Aide financière

Contribution du gouvernement du Québec 642 930,00 \$
Contribution du gouvernement du Canada 642 930,00 \$


RM

ANNEXE D

**LÉTRE DE CONFIRMATION DE L'AIDE FINANCIÈRE
DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**



Gouvernement du Québec
Le ministre des Transports
Le ministre responsable de la région de l'Estrie

PAR COURRIEL

Québec, le 4 février 2021

Monsieur Bertrand Ménard
Maire
Ville de Richmond
745, rue Gouin
Richmond (Québec) J0B 2H0
admin@ville.richmond.qc.ca

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains, j'accorde à la Ville de Richmond une aide financière maximale de 31 055 \$ pour la réalisation du projet « Mise en place d'une piste bidirectionnelle sur la 6^e Avenue » sur le territoire de Richmond. Vous trouverez ci-joint les particularités de cette aide financière.

Je vous remercie pour l'apport de votre projet à l'amélioration de la mobilité active au Québec et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Bonnardel

p. j. Particularités de l'aide financière

c. c. M. André Bachand, député de Richmond

N/Réf. :20201214-32
Québec
700, boul. René-Lévesque Est
29^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télocopieur : 418 643-2033
ministre@transport.gouv.qc.ca

Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest
16^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-3444
Télocopieur : 514 873-7886

ANNEXE

PARTICULARITÉS DE L'AIDE FINANCIÈRE

- Pour recevoir l'aide financière octroyée dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains, le bénéficiaire doit respecter l'ensemble des conditions énoncées dans les modalités du programme telles qu'elles apparaissent sur le site Web du ministère des Transports.
- Un premier versement correspondant à 80 % de l'aide financière prévue est transmis dans les huit semaines suivant la signature de la lettre d'engagement. Le second versement, correspondant au solde de l'aide financière, est fait une fois que le rapport des travaux effectués par le demandeur a été reçu, analysé et accepté par le Ministère. Le rapport doit être adopté par résolution du conseil, comprendre le détail des dépenses engagées et doit être déposé avant le 31 mars 2022. Si les travaux ne peuvent être achevés avant le 31 mars 2022, le bénéficiaire doit informer le Ministère au plus tard le 31 janvier 2022, en indiquant le motif de ce retard et son intention de réaliser les travaux selon un nouvel échéancier.
- Les documents doivent être acheminés par courriel à monsieur Joanna M'seffar, responsable de votre dossier à la Direction générale de l'Estrie, à Joanna.MSeffar@transportsgouv.qc.ca et dont le numéro de téléphone est le 819 820-3280, poste 44328. Toute somme versée pour des travaux non conformes aux dispositions du programme ou pour des dépenses injustifiées devra être remboursée.
- Le bénéficiaire doit s'engager à transmettre au Ministère, à sa demande et au plus tard 18 mois après le dernier versement de l'aide financière, les données nécessaires au processus de gestion et d'évaluation du programme. Celles-ci peuvent comprendre un comptage, aux frais du demandeur, de l'achalandage ou de l'utilisation de l'infrastructure ou de l'équipement subventionné.
- Cette aide financière gouvernementale découle d'une mesure du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques financé par le Fonds vert. Le bénéficiaire est invité à le mentionner dans toutes ses interventions publiques concernant cette aide.


psu